



ALSH « Les P tits Bouts »



Temps méridien

CONDITIONS D'ACCUEIL ALP et RESTAURATION SCOLAIRE (mise à jour du 18 juin 2020)

Suite à l'allègement du protocole COVID-19, veuillez trouver ci-dessous les compléments et modifications des conditions d'accueil en temps périscolaire et méridien :

TEMPS PERISCOLAIRE :

Lieu et horaires : ALP matin : dès 07H30 ALP soir : jusqu'à 18H30

Durant ces temps d'accueil, nous privilégierons les extérieurs, la cour de l'école, les préaux, ou devant l'école car plus à l'ombre. En cas de pluie ou de canicule, l'ALSH sera alors utilisé.

Accès et sécurité :

A l'arrivée et au départ des enfants, il est demandé aux parents de ne pas rentrer dans l'enceinte de l'établissement. Un animateur prendra en charge les enfants à la porte de l'accueil. En dehors des temps d'accueils, merci de vous signaler en téléphonant au **04.67.30.29.59** ou **06.40.54.10.02**

Modalités d'inscription :

Les services ALP matin et soir restent gratuit jusqu'à la fin de l'année scolaire, ceux afin d'éviter les files d'attente au bureau d'inscription en Mairie. Cependant, ils doivent être accessibles en priorité aux familles n'ayant pas d'autres moyens de garde. Nous faisons appel pour cela au civisme de chacun.

Afin de permettre à l'équipe encadrante de prévoir au mieux l'accueil des enfants sur ces temps d'accueil, nous demandons aux parents de prévenir le service au minimum 48 h avant :

- ✓ par appel au 04.67.30.29.59
- ✓ par SMS au 06.40.54.10.02
- ✓ par email : lesptitsbouts34120@laposte.net
- ✓ directement auprès des animateurs

Affaires personnelles N'oubliez pas d'étiqueter toutes les affaires au nom et prénom de votre enfant

Merci de fournir chaque jour :

- ✓ un goûter (pour l'ALP du soir)
- ✓ une casquette
- ✓ une serviette de plage

RESTAURATION, TEMPS MERIDIEN :

Suite à la réception tardive du nouveau protocole et des délais imposés par notre prestataire de restauration, la reprise du service de restauration et donc des repas chauds ne se fera qu'à partir du 29 JUIN 2020.

Les inscriptions devront se faire au plus tard avant le mardi 23 juin au soir (**exceptionnellement une préinscription par téléphone, par mail ou auprès des animateurs est mise en place**), les paiements sont font comme habituellement en guichet à la mairie.

Rappel :

**Le protocole « pique-nique » reste donc actif du 22 au 26 juin 2020.
Retour du service « normal » de restauration lundi 29 juin 2020.**